

La Lucarne

La revue de l'association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XIX, numéro 1

Hiver 1998-99

Maison Baptiste-Jamme, bâtie avant 1761
(Ph. Les Chemins de la Mémoire, tome 1)



La maison Jamme en 1998
(Ph. Sylviane Soullaine-Couture)

Le drame de la maison Jamme *p. 2*

L'environnement des maisons anciennes *p. 3*

Agir dans et pour son environnement *p. 6*

Le drame de la maison Jamme

Une maison qui remonte au régime français, située dans l'ouest de l'île de Montréal, est à l'abandon et menacée de démolition. Un membre de l'APMAQ, Pierre Couture, s'est intéressé à la question. Il raconte ses frustrations.

PAR PIERRE COUTURE

Il est des vocations qui naissent subitement, sans crier gare. La mienne est née un dimanche après-midi de l'automne '98 à Kirkland, dans l'ouest de l'île de Montréal. Nous avons décidé, Sylviane et moi, d'aller admirer sur place une maison dûment « classée monument historique ».

Les chemins de la mémoire, ce magnifique recueil de photos de biens culturels classés, nous avaient signalé que la maison Baptiste-Jamme (ou Yuile pour certains) date du régime français. C'est l'une des dernières maisons de pierre de cette époque dans l'île de Montréal et, toujours d'après l'ouvrage, c'était une maison d'une beauté impressionnante, nichée dans un vaste jardin fort bien aménagé et flanquée de sa laiterie, en pierre également, ainsi que de son caveau à légumes.

Du moins, c'était là son allure des beaux jours. Depuis, elle est passée dans les mains de spéculateurs torontois qui l'ont laissée se détériorer au-delà de l'imaginable avant de la revendre à un promoteur québécois qui a décidé de construire un centre d'achats autour. Puisqu'elle a été classée sans aire de protection, la laiterie et le caveau viennent d'être rasés et la maison a été barricadée... et palissadée au ras des fondations. C'est tout ce qui subsiste de ce qui devrait être considéré comme un trésor national.

Une fois la première colère passée, j'ai contacté la direction du ministère à Montréal pour me faire expliquer comment un bien classé (souligné trois fois) avait pu être laissé dans un tel abandon alors que la loi menace d'une amende pouvant atteindre 60 000 \$ le propriétaire qui ne maintient pas un bien classé en bon état. J'ai demandé pourquoi les gardiens du trésor avaient fermé les yeux sur de telles dégradations. Sans succès! J'ai demandé si, selon l'esprit et la lettre de la loi, « garder en bon état » signifiait: raser un jardin pour en faire un terrain de stationnement, passer une laiterie et un caveau à légumes sous le bulldozer et palissader une maison classée. On a refusé de me répondre. En fait, le seul effet sensible de mon intervention réside dans le fait que la direction de Montréal refuse désormais de me parler.

Nous avons entendu dire, depuis, que des tractations (lesquelles? nous ne le savons pas) se dérouleraient pour trouver une vocation à cette maison et donc la sauver, nouvel îlot dans un parc de stationnement de centre commercial(!). Bref, affaire à suivre... Mais surtout matière à leçons.

Premièrement, l'épisode de la Maison Jamme (hélas! ça n'est pas le seul) illustre une fois de plus, malheureusement, que le ministère actuel ne se soucie pas vraiment de préserver les biens classés. Ses priorités vont à la Grande bibliothèque, au soutien aux arts de la scène et à l'aide à la chanson. Il est vrai qu'il a créé le fonds de restauration des biens religieux, un geste nécessaire et apprécié mais tellement ciblé qu'il ne répond pas à tous les besoins.

Deuxième leçon : les fonctionnaires ont tellement vu fondre leurs effectifs qu'ils n'assurent plus de surveillance systématique. Il faut donc leur signaler tous les cas-problèmes, sans quoi il ne se passera rien. (Marcel Masse, le président du Conseil des biens culturels, songe à recommander l'institution d'un carnet de santé annuel de tous les biens classés. Il faudra appuyer énergiquement cette recommandation, le cas échéant).

Troisième leçon : il faudra militer pour obtenir que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur. Cette loi exige que le propriétaire d'un bien classé le maintienne en bon état sous peine d'encourir une amende pouvant atteindre 60 000 \$. Il faudra exiger que cette sanction soit systématiquement requise et demander que les juges sévissent pour l'exemple. Il semble en effet que la persuasion ait été tentée jusqu'ici, avec les résultats que l'on peut constater. Il faudra aller plus loin dans les cas-problèmes.

En attendant, il va de soi que l'avenir de la Maison Jamme est sous haute surveillance. Non seulement l'APMAQ en entier a-t-elle été appelée à son chevet mais des citoyens de Kirkland se sont aussi élevés contre l'inaction de leurs élus. Maintenons la pression...



Sommaire

Le drame de la maison Jamme	2
L'environnement des maisons anciennes: un patrimoine à protéger	3
Louise Mercier: sur le thème de la continuité	4
Le patrimoine civil: à quand le tour?	5
Agir dans et pour son environnement ou quand l'environnement agit sur nous	6
Le congrès 1998 et ses lauréats	8
Hommage à Jean Bélisle	11
En bref	12
Échos d'activités récentes	13
Carrefour des Petites annonces	14
Dossier Sauvegarde	15

Depuis que l'on parle de conservation au Québec, le patrimoine résidentiel constitue un héritage que l'on a tenté de protéger. Si les maisons anciennes font l'objet de certaines mesures de protection, sommes-nous aussi convaincus de la valeur patrimoniale de l'environnement qui les entoure?

L'environnement des maisons anciennes: un patrimoine à protéger

PAR CLAUDINE DÉOM

Candidate au doctorat en histoire de l'art à l'UQAM, agent de liaison pour le Conseil des monuments et sites du Québec-région Ouest

Essentiel pour mieux comprendre un bâtiment

L'environnement d'une maison ancienne, qu'elle soit située en milieu urbain ou en milieu rural, joue un rôle déterminant pour la compréhension du bâti. Lorsqu'il s'agit de « lire » un bâtiment, c'est-à-dire comprendre à la fois les formes que l'on a sous les yeux et la fonction qu'il remplissait à une époque maintenant révolue, on constate que la qualité de ce qui l'entoure influence beaucoup. Pensons, par exemple, au domaine Joly de Lobtinière ou à la maison de la Prune de Saint-André de Kamouraska. Nous voyons là que l'intérêt patrimonial de ces maisons est redevable non seulement à leur architecture mais aussi au site extraordinaire qui les entoure et qui leur confère un sens, une histoire. L'intérêt patrimonial de l'environnement va au-delà de celui d'un simple écrin pour une maison ancienne. Tout comme pour une maison, un environnement est rarement complètement intègre. Les traces laissées par le temps, de même que les différentes interventions faites dans le passé, font partie de son histoire et témoignent de son évolution. Ceci ne fait qu'accroître sa richesse.



Le domaine de la maison King de Kamouraska (ph. D. Caron)

On dirait que c'est souvent en l'absence de l'environnement d'une maison que nous constatons l'importance du rôle qu'il joue dans la compréhension et la mise en valeur du bâti. L'environnement de la maison Baptiste-Jamme de Kirkland, dossier patrimonial qui a récemment fait couler beaucoup d'encre, illustre clairement l'importance de l'environnement dans l'identité de l'ancienne maison de ferme. Il y a longtemps que l'univers de la maison Jamme ne rime plus avec sa fonction d'origine. Cela se sentait simplement par son implantation perpendiculaire au boulevard Saint-Charles, qui n'était jadis qu'une simple montée en terre. Le dépouillement récent de sa végétation et la proximité du centre d'alimentation qui sera construit sous peu, ne font qu'isoler davantage la maison, si bien que nous ne pouvons que difficilement imaginer sa fonction première. La maison Jamme est maintenant un bâtiment dont on a retiré le sens en détruisant complètement son environnement original.

En milieu urbain, il arrive aussi que le patrimoine résidentiel soit dénaturé. La construction récente de la bibliothèque de la Faculté de droit de l'université McGill, qui s'insère entre la maison Ross et la maison Angus-McIntyre, deux somptueuses maisons du Mille Carré autrefois voisines l'une de l'autre, a entraîné une rupture dans l'équilibre de la trame urbaine. L'espace entre les maisons faisait en sorte qu'elles conservaient une partie de leur environnement d'origine même si le flanc nord du Mont-Royal avait perdu depuis longtemps son caractère champêtre de la fin du XIX^e siècle. La nouvelle bibliothèque, dont l'architecture se dit respectueuse



La maison Angus-McIntyre (à droite), envahie par la nouvelle construction de l'Université McGill (ph. C. Déom)

de celle de ses voisines (à vous de voir, le débat est ouvert!), constitue une entrave dans l'environnement qui donnait un sens aux maisons anciennes et qui nous permettait de saisir l'allure d'antan du quartier.

Intérêt public vs intérêt privé

Il est parfois difficile de faire valoir l'importance de conserver les caractéristiques d'origine de l'environnement d'une maison ancienne. Inutile de dire que les arguments en faveur de la conservation ne font pas toujours le poids devant les enjeux économiques qu'engendre le développement du territoire. Il n'est pas réaliste ni même souhaitable de voir un paysage se figer, qu'il soit urbain, villageois ou rural. Ceci ne signifie toutefois pas qu'il faille éliminer toutes les traces du passé au nom du développement et du progrès. La conservation des environnements de maisons anciennes dépend beaucoup, comme c'est d'ailleurs le cas pour la conservation du patrimoine en général, du rapport de force entre l'intérêt public et l'intérêt privé. Jusqu'à maintenant, la conservation au Québec s'est caractérisée par un favoritisme presque sans équivoque pour le droit du propriétaire de disposer de ses biens comme il l'entend. Il faut se rendre à l'évidence: un individu dont la propriété n'est pas située dans un site du patrimoine, dans un arrondissement historique ou dans une aire de protection a le droit de disposer plus librement de ses biens. La voie est donc grande ouverte au morcellement de terrains ou à la construction de nouveaux bâtiments, bref à tout ce qui contribue à la dénaturation ou à la banalisation d'un environnement patrimonial.

(Suite à la p. 15, 1^{ère} colonne)

Louise Mercier

sur le thème de la continuité

Nous nous étions donné rendez-vous au terminus Voyageur à Montréal. Louise Mercier est directrice et rédactrice en chef des Éditions Continuité. Continuité, seule revue grand public traitant exclusivement de patrimoine au Québec. Arrivée de la Capitale le matin, un autre rendez-vous l'attend après notre entretien. Elle compte retourner vers Québec avant l'heure de pointe montréalaise. Ouf!



Louise Mercier (ph. Denise Caron)

PAR DENISE CARON

Les voyages forment la jeunesse

Bien que la vie soit imprévisible, le parcours de Louise Mercier semble marqué sur le thème de la continuité patrimoniale. Elle se souvient avec bonheur que toute jeune elle faisait le voyage entre Québec, où elle habitait, et la Mauricie, là où ses grands-parents vivaient. Était-ce l'effervescence due aux vacances d'été, la beauté du fleuve, le pittoresque du Saint-Maurice ou les belles maisons des villages le long de cette route, toujours est-il que c'est lors de ces expéditions que son goût pour le patrimoine s'est façonné.

À l'heure de choisir une carrière, Louise Mercier s'oriente naturellement vers l'anthropologie et l'histoire. Au sortir de ses études, elle décroche un poste de coordinatrice au Moulin Marcoux à Pont-Rouge. C'est là qu'elle apprend à travailler avec une équipe de bénévoles et développe ses talents en planification. Cette expérience communautaire, le contact direct avec les gens et leur vitalité, l'ont fascinée. Elle en a tiré une grande leçon: « Pour qu'une ville ou un village soit intéressant, le dynamisme culturel est essentiel ».

Plus tard, elle entre au conseil d'administration du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et y occupe les postes de directrice, puis de vice-présidente. Depuis tout juste un an, elle a pris la relève de la direction à la revue Continuité.

L'aventure de l'édition

Ce magazine accroche l'oeil et le coeur grâce aux magnifiques photos et aux textes variés donnant les nouvelles issues du monde patrimonial à travers le Québec. On y présente des articles de fond et des fiches techniques, on y explique certains enjeux patrimoniaux sous la rubrique « Avis et prises de position ». De plus, sachant l'importance de la sensibilisation des citoyens dans ce domaine, Louise Mercier veut que la revue Continuité colle encore plus aux préoccupations et aux intérêts des citoyens. C'est ainsi qu'une nouvelle rubrique, « Coup de coeur », invite les propriétaires de maisons anciennes à partager leur passion.

Louise Mercier s'est lancée dans l'aventure de diriger cette belle revue il y a tout juste un an. Lourde responsabilité. Pour maintenir la qualité de la revue, elle doit toujours être aux aguets, identifier les thèmes traités, trouver les collaborateurs, s'occuper du montage, de la diffusion, gérer les abonnements, bref penser à tout. Mais quelle tâche exaltante! La diversité de son travail l'enchant

d'autant plus qu'il comporte un volet créateur important. C'est la période très intense de la production finale qui lui donne cependant la plus grande satisfaction. Apparaît alors sur papier le résultat des efforts du trimestre. Textes et images s'agentent et prennent enfin forme lors de la mise en page. De la « belle ouvrage »!

Le patrimoine au Québec

Son expérience au CMSQ et à la revue Continuité lui permet de dire que le milieu du patrimoine est plein d'initiatives. De nombreux inventaires ont été faits, notre connaissance du patrimoine québécois s'est de beaucoup approfondie, nous mettons superbement en valeur certains biens. Toutefois, malgré le travail des groupes en patrimoine basé sur la sensibilisation, elle doit constater que les actions dans ce domaine ont peu d'effet sur les politiciens. Bien que d'un naturel optimiste, elle constate que le patrimoine se dégrade, le bas de gamme devient la norme. L'indifférence des élus autant municipaux que provinciaux la choque et rend la tâche des groupes en patrimoine très difficile.

C'est probablement pour cela qu'elle souhaite depuis longtemps l'adoption d'une politique du patrimoine. « L'État y établirait les lignes directrices, élaborant une politique de gestion de son patrimoine, proposant des incitatifs aux citoyens, encourageant les universités à développer des programmes de recherches appliquées au patrimoine, reconnaissant l'action et la compétence des organismes qui oeuvrent depuis longtemps dans le domaine du patrimoine, comme le CMSQ et l'APMAQ. De plus, les municipalités devraient élaborer une vision du développement où le patrimoine serait au coeur des préoccupations. »

Il reste donc beaucoup de pain sur la planche. Par ailleurs, toujours confiante, Louise Mercier se réjouit de la création de l'Association des beaux villages. Peut-être est-ce le début d'un nouveau mouvement qui mettra en valeur les coeurs de villages? C'est sur cette note qu'elle me quitte. Sa journée n'est pas terminée, un autre rendez-vous l'attend.

Si vous voulez partager avec les lecteurs de la revue *Continuité* votre coup de foudre et votre passion pour votre maison, il n'y a qu'à communiquer avec Louise Mercier au 1-800-494-4347.

Le patrimoine civil : à quand le tour ?

PAR MARCEL MASSE, PRÉSIDENT
COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC

La Commission des biens culturels du Québec a récemment produit un nouveau répertoire des biens immobiliers classés ou reconnus biens culturels. Cet outil conçu sur un support informatique souple permet une analyse statistique à partir de six catégories d'informations :

- date de création du bien
- son nom
- sa date de classement
- son statut
- la municipalité et la région administrative où il est situé
- la fonction et sous-fonction qui ont été les siennes.

Certains biens ayant joué plusieurs rôles ont dû être inscrits dans plus d'une fonction. Ainsi un moulin qui servait à la fois à produire de la farine et à alimenter une scierie se retrouve sous les rubriques **Moulin à farine** et **Scierie**. Cette situation explique la différence entre le nombre de biens dans notre répertoire (580) et celui du ministère de la Culture et des Communications (554 biens classés et reconnus).

Cet exercice nous permet de revoir certains jugements ou idées quant à la répartition des biens ayant reçu un statut juridique au Québec.

Du total des biens classés ou reconnus, les résidences sont de loin le groupe le plus nombreux, soit 286 ou 48,2 %. Sans entrer dans le détail, notons que ces résidences se répartissent en maisons urbaines (53), maisons rurales (125), manoirs seigneuriaux (23), villas et maisons bourgeoise (520). On y trouve également 3 maisons de colonisation et une maison d'ouvrier, 18 maisons en rangée, 2 édifices à logements multiples, 4 locaux pour associations fraternelles et 5 hôtels.

Un autre aspect fort intéressant de cette étude et qui bouscule le mythe que la majorité des résidences classées et reconnues biens culturels serait du Régime français est la répartition par date de création du bien. Ainsi, on trouve 73 résidences d'avant 1760, 45 entre 1760 et 1799, 98 entre 1800 et 1849, 56 entre 1850 et 1899 et 14 depuis 1900.

Si on ajoute à la catégorie résidence les fonctions commerciale (10 biens), industrielle (53), production et extraction des richesses naturelles (7), transports, communications et services publics (10), culture, récréation et loisirs (11), on constate qu'il reste pour la fonction institutionnelle 34,2 % du total avec 203 biens. Cette catégorie inclut entre autres les palais de justice, les maisons d'enseignement, les gares, les banques, les prisons, les immeubles à bureaux.

Partie de la fonction institutionnelle, le patrimoine religieux regroupe pour sa part 60 églises catholiques, 15 églises protestantes, 20 chapelles de procession, 4 chapelles privées, 28 presbytères, 9 couvents, 8 cimetières, charniers ou enclos, 7 calvaires et croix de chemin et un lieu de pèlerinage. Il compte un total de 152 biens ou 26,2 % des biens classés et reconnus.

Le patrimoine « civil » représente donc près de 75 % du patrimoine classé ou reconnu bien culturel. Il mérite certainement notre attention. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi.

Nous avons beaucoup discuté et réfléchi sur l'état du patrimoine religieux. De nombreuses réunions ont été tenues et la situation difficile vécue par les fabriques a incité le gouvernement à encourager la création de la Fondation du patrimoine religieux et à y verser 60 M de dollars sur cinq ans pour la restauration de ce patrimoine.

Pour sa part, la Commission des biens culturels a publié un état de situation dans ce secteur et elle poursuit avec la Fondation du patrimoine religieux, Mission Patrimoine religieux et le ministère de la Culture et des Communications du Québec une réflexion sur le sujet, plus particulièrement sur les aspects patrimoniaux des communautés religieuses. Tout cela est bien et nécessaire et nous n'en faisons jamais assez.

Le patrimoine civil...

Cela étant dit, une même préoccupation devrait nous animer pour ce qui est du patrimoine civil. Dans quel état se trouve-t-il? Avons-nous réellement classé ce qui devrait l'être? Où se situe le Québec dans ce secteur? Les moyens fiscaux et subventions à la restauration sont-ils appropriés? L'utilisation est-elle adéquate? etc..

Pour répondre à ces questions et préoccupations, la Commission des biens culturels, comme cela doit être son rôle, se propose d'ici peu d'organiser un groupe de réflexion en ces matières. Nous demanderons, il va de soi, à votre association de nous faire part de ses propres réflexions.

Je crois qu'il est temps, pendant qu'un travail nécessaire de préservation et de mise en valeur se fait du côté institutionnel, de ne pas négliger et au contraire de se prévaloir de moyens d'action à la hauteur des besoins pour ce qui est du patrimoine civil.

Notre patrimoine est important, sa réalité, sa préservation doivent être pour nous une préoccupation constante. Je sais que je puis compter sur vous.



Agir dans et pour son environnement ou quand l'environnement agit sur nous

PAR MICHELINE FRENETTE

Cette chronique nous offre habituellement des suggestions de lecture sur les beautés patrimoniales, à faire rêver au coin du feu (ou du poêle à combustion lente dont se sont dotés nombre de sinistrés du verglas). Fort bien! Mais trop souvent, hélas, c'est un patrimoine perdu à tout jamais que nous contemplons dans ces livres.

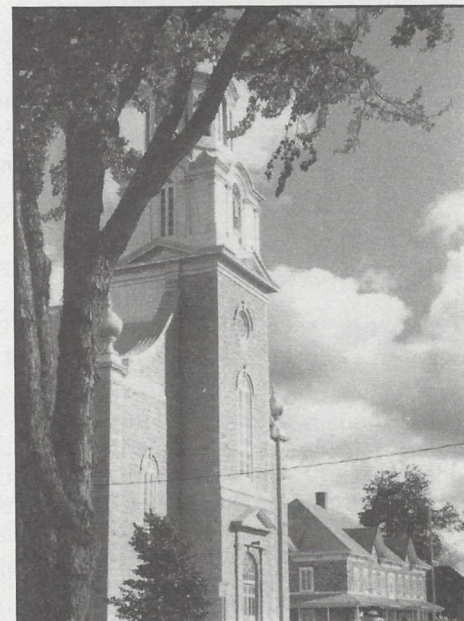
En lien avec la thématique de ce numéro de la Lucarne, soit l'environnement du patrimoine bâti, votre équipe a recherché des ouvrages pratiques qui pourraient servir de stimulant ou de soutien pour les actions que nous devrions entreprendre dans nos milieux respectifs. Avouons bien humblement que cette quête a donné des résultats plutôt modestes. Serait-ce que le marché de l'édition dessert mieux la réflexion que l'action? Mais pardi, les membres de l'APMAQ ne sont pas que des gens de rêverie, occupés qu'ils sont à maintenir à bout de bras leurs habitations. Et voilà qu'en plus, nous devons veiller à la protection du patrimoine bâti autour de nous.

Eh, oui, non seulement un milieu irrécyclable avec les maisons anciennes nuit-il à notre qualité de vie (à la jouissance des lieux, quoi!), mais il peut aussi diminuer sérieusement la valeur de revente de nos propriétés. De toute manière, c'est bien connu, notre amour du patrimoine déborde largement le cadre de notre toit personnel et nous conduit à nous engager pour la sauvegarde de tout le patrimoine bâti québécois. À vos armes donc, chers «patrimoineux» car c'est dans votre municipalité que ça se passe, décentralisation et régionalisation obligent!

Loi sur les biens culturels, chapitre B-4. Article 84

Une municipalité peut, par règlement de son conseil et après avoir pris l'avis du comité consultatif, constituer en site du patrimoine tout ou partie de son territoire où se trouvent des biens culturels immobiliers et dans lequel le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique.

Pour se préparer en douceur, la brochure *Pour un partenariat durable: L'entente entre les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications du Québec* explique que dorénavant, les municipalités (comme d'ailleurs les sociétés privées) sont conviées à participer à la préservation du patrimoine parce que celles-ci «semblent les mieux placées pour faire de la culture l'affaire du plus grand nombre» (p.4). Les bonnes raisons ne manquent pas pour justifier cette orientation: «...la culture est devenue un volet important de la qualité de vie de la population, du développement du tourisme culturel ainsi qu'un stimulant majeur du développement économique local et du positionnement municipal sur l'échiquier régional» (p.7). Cette brochure décrit ce qu'on entend par «entente de développement culturel» en tant qu'outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration avec maints exemples à l'appui. On y trouve également les coordonnées des directions régionales du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).



Bel ensemble formé de l'église et du presbytère de Bécancour (ph. D. Caron)

Dans une deuxième étape, la consultation du *Guide d'élaboration et de mise en oeuvre d'une politique culturelle municipale*, produit en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et le Regroupement québécois du loisir municipal, fournit véritablement des indications concrètes et complètes pour mener à bien un tel projet. Y sont détaillées six étapes, soit l'organisation de la démarche, le diagnostic, la consultation publique, la rédaction du projet, l'adoption de la politique culturelle et enfin, sa mise en oeuvre et son suivi. Les annexes fournissent des références utiles et d'autres compléments, incluant un exemple de lettre de convocation. Cet ouvrage facile et agréable à consulter s'offre bien à des conseillers municipaux et pourquoi pas, à nos vaillants jeunes. En effet, quelle initiation à la vie politique dans son sens premier (et le meilleur) que de s'engager dans l'action locale.

Or, justement, pour s'assurer qu'il y ait une relève, il faut commencer tôt un travail de sensibilisation. À ce titre, l'autre publication du MCCQ, *Un héritage à préserver et à transmettre: Recueil de renseignements vulgarisés sur le patrimoine*, produit conjointement avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, s'adresse aux enseignants et enseignantes du primaire et du secondaire. Mais pourquoi pas? En tant que parents, nous jouons maintenant un rôle important au sein des conseils scolaires: quelle bonne tribune! Et en passant, nous pourrions y puiser des idées d'activités à

faire avec nos propres enfants et petits-enfants. Dans cet ouvrage, il est question de patrimoine au sens large, englobant à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine immatériel, c'est-à-dire les savoir-faire techniques et autres, les us et coutumes d'une collectivité. Voilà de quoi rendre vivant le concept de patrimoine!

Pour commenter brièvement le dernier livre repéré sur la thématique, *Amélioration des espaces extérieurs des vieilles maisons*, disons que «vieilles» est entendu ici dans un sens très large. Le but est de fournir aux propriétaires, aux architectes et aux entrepreneurs en construction des exemples de rénovation des espaces extérieurs dans des quartiers résidentiels déjà établis. Trois principaux problèmes y sont abordés et amplement illustrés, soit le stationnement, les aires d'agrément extérieures et les entrées. Plus centré sur l'habitation individuelle, cet ouvrage touche néanmoins le sujet épineux de l'environnement visuel créé par nos voisins. Mais avant de s'en prendre à la paille,...

Pour terminer, en ce premier anniversaire de la tempête de glace, j'attire votre attention sur deux livres de photos, *Débranché Janvier 1998* et *Le grand verglas*. Le premier est un attrayant petit ouvrage qui regroupe des photographies en noir et blanc retenues dans le cadre d'un concours. Le second est une belle publication «table de salon» qui retrace les événements en s'appuyant sur des photographies éclatantes produites par plusieurs journalistes en poste dans la grande région balayée par ce cataclysme. Par quel chemin tortueux de l'esprit en suis-je venue à penser que des livres sur la maintenant célèbre tempête de verglas pouvaient avoir leur place dans le cadre de cette chronique? Tout d'abord, il s'agit d'un événement historique (!) et on peut se réjouir que cette catastrophe naturelle ne soit pas survenue en l'an 2000 de manière à épouvanter les esprits superstitieux. Par ailleurs, notre quasi impuissance ou à tout le moins, notre grande vulnérabilité face à un tel événement inopportun ne mettent-elles pas en lumière (sans jeu de mots) la volonté, l'énergie (humaine, celle-là) et les moyens à notre disposition pour prévenir les catastrophes patrimoniales, qui elles, ne nous tombent pas du ciel? Pensons-y au coin du feu retrouvé.

M.F.



Références

- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (1995). *Pour un partenariat durable: L'entente entre les municipalités et le ministère de la Culture et des Communications du Québec*. Bibliothèque nationale du Québec (ISBN 2-550-2440-0), 20 pages.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (1997). *Guide d'élaboration et de mise en oeuvre d'une politique culturelle municipale*. (ISBN 2-550-31594-4), 65 pages.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (1997). *Un héritage à préserver et à transmettre: Recueil de renseignements vulgarisés sur le patrimoine*. (ISBN 2-550-31415-8), 84 p..
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (1983). *Amélioration des espaces extérieurs des vieilles maisons*. (ISBN 0-660-90982-0), 73 pages.
- Débranché/Unplugged*, Janvier 1998. Lemoyne, Qc; Lookommunication. (ISBN 2-9806009-1-1), 218 pages.
- Abley, M. (1998). *Le grand verglas, récit en images de la tempête de janvier 1998*. Boisbriand, Qc; Livres Toundra. (ISBN 0-88776-479-7), 192 pages.

Guide du patrimoine publié par Héritage Montréal

Un guide du patrimoine préparé par Héritage Montréal vient de paraître (automne 98). Faire mieux connaître le patrimoine bâti et paysager de la région montréalaise pour qu'on en apprécie la richesse et qu'on le protège, telle est la mission d'Héritage Montréal.

Cet outil vise à encourager les personnes et les groupes à agir et à se donner des stratégies de communication efficaces dans leur action. Le Guide fait un bref rappel des lois et des chartes qui protègent le patrimoine. Il indique les étapes-clés d'une démarche de sauvegarde, il donne des modèles-types de lettres de demande de protection ou d'intervention et enfin, il fournit des adresses utiles en patrimoine.

Agathe Lafortune

Le guide est disponible au coût de 5 \$ au bureau d'Héritage Montréal, 2180 rue Crescent, Montréal, H3G 2B8, Téléphone : (514) 286-2662

Courriel (site) : www.heritage.montreal



Les membres du Conseil d'administration 1998-99

Anita Caron, présidente	(418) 246-3426
Denise Caron, vice-présidente	(450) 258-2826
Agathe Lafortune, secrétaire	(514) 332-5943
Réal Béland, trésorier	(450) 661-2949
Clément Locat, président sortant	(450) 588-2694
Pierre de Bellefeuille, conseiller	(514) 276-7844
Bernard Lajoie, conseiller	(450) 791-2448
Ghislaine Morisset, conseillère	(514) 255-4788
Jacques Portelance, conseiller	(418) 626-0497

Le congrès 1998

Un rassemblement dans une région au riche patrimoine

Le congrès de l'APMAQ 1998 a eu lieu dans la région dite du Centre-du-Québec, plus précisément à Ville de Bécancour. C'est Marie Bachand, membre active au sein de l'APMAQ qui, à titre d'administratrice et d'organisatrice des congrès depuis le début des années 90, a été la principale responsable du programme des activités et des visites proposées dans le cadre de ce congrès. Dans son travail d'élaboration du programme de même que pour l'animation des visites et pour la présentation de la conférence d'ouverture, madame Bachand a pu compter sur la collaboration de deux personnes ressources compétentes : Marc Gadoury et François Lachance, tous deux historiens de formation. François Lachance, pour sa part, travaille présentement à la rédaction d'une thèse de doctorat sur les artisans du bâtiment en Mauricie au XIX^e siècle.



La magnifique galerie de la maison Damase Saint-Arnaud, Bécancour (ph. D. Caron)

PAR AGATHE LAFORTUNE

Visites guidées de maisons anciennes

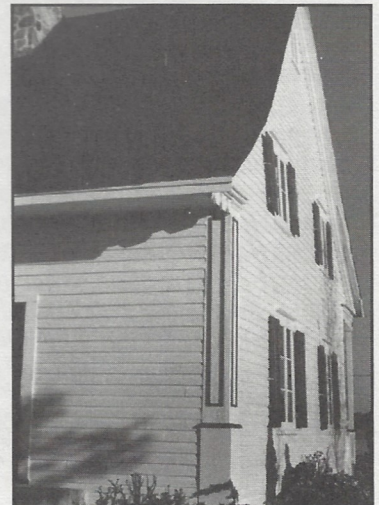
C'est donc à la lumière des renseignements fournis par des spécialistes de l'architecture de la région que les congressistes ont pu connaître et apprécier les quelque douze maisons et sites visités au cours du congrès : d'abord à Sainte-Angèle, la maison Cormier construite dans le style anglo-normand par un artisan du domaine de la construction navale, puis le presbytère du village où le curé a accueilli chaleureusement les visiteurs et encore, la maison Carignan flanquée à ses côtés d'une petite maison de colon, rappel d'une époque de construction antérieure et enfin, celle de René Allard et de Francine Guay, celle-là faite de pierre et datant du début du XIX^e siècle. Au cours de leurs déplacements en autobus dans Sainte-Angèle, les congressistes ont remarqué la présence dans le noyau villageois de petites maisons de pêcheurs et même d'un fumoir à poisson témoins de l'occupation acadienne et d'une économie axée sur l'exploitation des ressources aquatiques. La côte bordant le lac Saint-Pierre, ce plan d'eau imposant qui donne un cachet presque maritime à la région, est un lieu où se pratiqua la pêche jusqu'en 1960.

Un lieu de restauration fort bien choisi, celui du Manoir de Bécancour, rassembla les congressistes pour le repas du midi, halte fort appréciée qui leur permit de poursuivre le programme de visites à pied en après-midi. À côté du manoir, se dresse une grange à deux lanterneaux, la grange à dime qui, comme à Sainte-Angèle, servait autrefois de grenier pour les contributions en vivres apportées par les paroissiens et les paroissiennes à la vie de leur Église.

Rue Nicolas-Perrot, la maison Saint-Arnaud de style néo-classique par la symétrie de ses ouvertures et de ses lucarnes, offre un bel exemple d'une construction réalisée vers 1839 par l'architecte et sculpteur Damase Saint-Arnaud. Puis, à quelques pas de là, madame Marguerite Cormier reçoit les visiteurs dans la maison centenaire qu'elle habite et qui a été construite par son père, un habile menuisier acadien.



La villa Angus MacDonald construite vers 1847, en bordure de la rivière Bécancour à Bécancour (ph. D. Caron)



Partie de la maison de la Ferme Forest, Saint-Grégoire, région de Bécancour (ph. D. Caron)

La villa Angus-MacDonald, un site patrimonial en péril

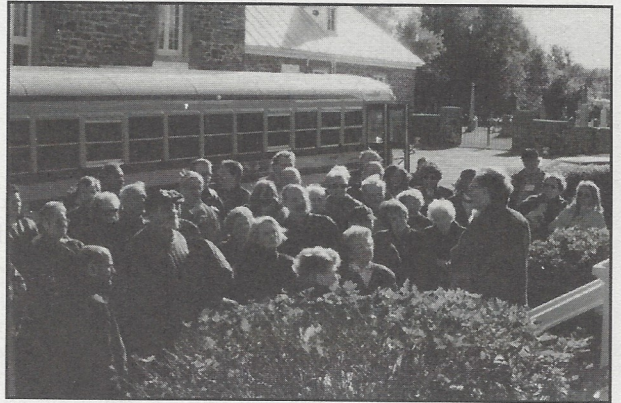
Arrivés sur le site de la villa Angus-Macdonald, les congressistes assistent à la présentation faite par leurs guides de l'histoire de ce « joyau du patrimoine rural » aujourd'hui en péril. Construite vers 1847, en bordure de la rivière Bécancour, la maison Macdonald fut la résidence d'un riche industriel de la région. Le sort de la villa et de son site sur l'île Montesson est, comme on le sait, incertain bien qu'un comité de sauvegarde dûment constitué ait déposé et soutenu depuis quelques années un projet de préservation et de mise en valeur des lieux que les membres de l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec ont tenu à appuyer. Cet appui, issu d'une résolution formulée par les membres réunis en assemblée générale, a fait l'objet de lettres adressées par le Conseil à plusieurs instances aussi bien locales que régionales et provinciales. La réponse de la Ministre de la Culture et des Communications du Québec nous assure dans une lettre datée du 16 octobre 1998 qu'il sera apporté « toute l'attention nécessaire » à notre représentation « et que les suites appropriées y seront données ». Par ailleurs, dans sa réponse datée du 30 octobre dernier, la directrice régionale de la Direction de la Mauricie et du Centre-du-Québec dit que « le ministère s'est impliqué financièrement dans une intervention archéologique qui s'est déroulée sur le site en 1997 » et que « son éventuelle intervention dans ce projet devra impliquer au préalable des interventions et des engagements sentis et tangibles de la part des autorités locales, de la MRC et des instances régionales ».

De plus, précise-t-elle, « la participation de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, propriétaire du site, est tout aussi impérieuse et pourrait s'avérer déterminante ».

En fin de journée, les congressistes participent à une réception offerte en leur honneur par la mairie de Ville de Bécancour et ils tentent là de faire valoir leur préoccupation pour la conservation du patrimoine auprès du maire Maurice Richard qui leur prête une oreille attentive.

Visites à Saint-Grégoire

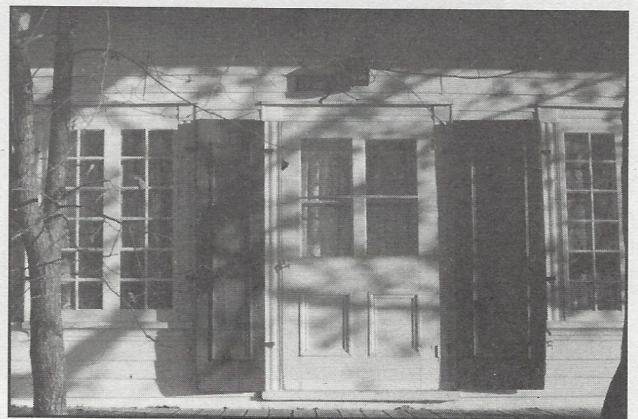
Après l'Assemblée générale, le congrès se poursuit : visite du presbytère et de l'église de Saint-Grégoire, riche notamment d'un retable provenant de l'ancienne église des Récollets de Montréal. L'architecte de la région, Augustin Leblanc qui y travailla, construisit sa demeure au milieu du XIX^e siècle à même les pierres provenant de l'agrandissement de l'église. Cette demeure et ses bâtiments agricoles forment un ensemble bien conservé. Avec la maison Forest, où un représentant de la sixième génération de la famille Forest accueille le groupe de visiteurs, on est en présence d'une demeure érigée à la fin du XVIII^e siècle par un cultivateur et dont les descendants sont particulièrement fiers. C'est cet enthousiasme et cet amour pour un patrimoine architectural si bien mis en valeur que les membres de



❖ Groupe de congressistes à l'église de Sainte-Angèle, Bécancour (ph. D. Caron)

l'APMAQ ont été heureux de célébrer tout en reconnaissant une expertise admirable en matière de restauration.

Un magnifique soleil de fin d'après-midi éclaire la façade de la maison Poirier. Marie Bachand, l'actuelle propriétaire, présente sa demeure érigée à la fin du XVIII^e siècle par un acadien fuyant la déportation. Elle explique notamment que la présence successive de quelques « vieux garçons » à la ferme a permis que la maison échappe à des transformations malheureuses. La maison actuelle en pièces sur pièces recouvertes de planches à clin a donc conservé son cachet d'antan. Elle possède notamment une cuisine d'été munie d'un four à pain récemment restauré, un accessoire précieux dont il ne reste de nos jours que peu d'exemples, et que les congressistes de l'APMAQ ont eu le privilège d'admirer. - (La suite en p. 10.)



Façade de la maison Poirier, propriété de Marie Bachand, Saint-Grégoire, Bécancour (ph. D. Caron)

... le congrès 1998

Les prix de l'APMAQ

Lors du banquet annuel qui a réuni les congressistes le samedi 3 octobre à l'Auberge du Lac Saint-Pierre, située à Pointe-du-Lac, l'APMAQ a procédé à la remise de ses prix du patrimoine. Cette cérémonie vise à récompenser des personnes qui contribuent à divers titres à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti au Québec.

Le prix Robert-Lionel-Séguin, 13^e édition

Le prix Robert-Lionel-Séguin 1998 a été attribué à Jean Bélisle, professeur d'Histoire de l'art à l'Université Concordia, membre notamment d'Héritage Montréal et du comité Avis et prise de position du Conseil des monuments et sites du Québec pour la région ouest du CMSQ. Jean Bélisle a travaillé aux Forges du Saint-Maurice. Il a fondé la Société de préservation du Sault-au-Récollet à Montréal et a contribué à la mise sur pied de l'Association québécoise du patrimoine industriel.

Passionné d'animation populaire, il a œuvré également à la mise en valeur du quartier Saint-Henri. C'est son engagement et sa contribution exemplaire à la défense du patrimoine architectural du Québec que l'APMAQ a voulu récompenser en lui attribuant le prix Robert-Lionel-Séguin.



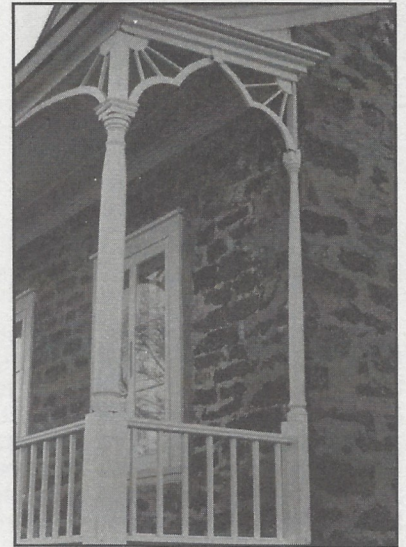
Cinq des six lauréats du prix régional 1998: François Lachance, Marc Gadoury, André Longtin, Laurent Deshaies, Marie Bachand entourés de Clément Locat, Jean-Paul Martel et Gilles Dumouchel (ph. J. Portelance)

Le prix régional annuel

Le prix régional de l'APMAQ a été accordé à une équipe, un groupe de six personnes responsables de l'élaboration de six brochures présentant les bâtiments patrimoniaux de la région de Bécancour : **Bécancour, une ville au riche patrimoine.** Les membres de cette équipe sont messieurs François Lachance, Marc Gadoury, Laurent Deshaies, André Longtin et Raymond Cormier, présentement responsable du Comité de préservation et de mise en valeur du site et de la villa Angus-Macdonald et madame Marie Bachand. Le programme de mise en valeur de l'environnement d'Hydro-Québec avait permis en 1995 la réalisation et la distribution de ces brochures sur le patrimoine qui sont des outils précieux de repérage et d'appréciation des trésors architecturaux de Bécancour, Gentilly, Sainte-Angèle, Précieux-Sang, Sainte-Gertrude et Saint-Grégoire.

Le prix de mérite annuel

Une troisième distinction, le prix de mérite, a été remise à Sylviane Souleine-Couture pour son engagement au sein de l'Association et pour ses efforts visant à assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural québécois.



Détails de la galerie de la maison Leblanc de Bécancour (ph. D. Caron)

Le jury du prix Robert-Lionel-Séguin

Les membres du jury du prix Robert-Lionel-Séguin, présidé par monsieur l'abbé Claude Turmel, directeur du Comité de construction et d'art sacré de l'archidiocèse de Montréal, directeur et fondateur de la Fondation du patrimoine religieux du Québec et vice-président fondateur de *Pierres Vivantes*, étaient mesdames Maude Céré, directrice générale du Conseil montréalais de la culture et des communications et Louise Mercier, directrice du magazine *Continuité*.

Hydro-Québec, commanditaire du prix Robert-Lionel-Séguin

Le prix Robert-Lionel-Séguin, édition 1998, a reçu l'aide financière d'Hydro-Québec. Nous remercions monsieur Alain Mallette, conseiller à Communications marketing d'Hydro-Québec à Montréal qui a bien voulu nous accorder une commandite en argent.

Nous voulons remercier également les personnes et organismes suivants pour les dons offerts à l'Association à l'occasion du congrès : La revue *Cap-aux-Diamants* et Les logiciels de marque, La Belle Amérique, le magazine *Continuité*, L'Ordre des architectes du Québec, D'Antan, Les éditions du Trécaré, Les éditions de l'Homme, Les éditions Pierre Tisseyre, monsieur l'abbé Claude Turmel, madame Huguette Servant-Séguin et madame Gisèle Monarque.

A.L.



Hommage à Jean Bélisle

Un pionnier et un vrai passionné du patrimoine du Québec et de la qualité de vie de nos milieux

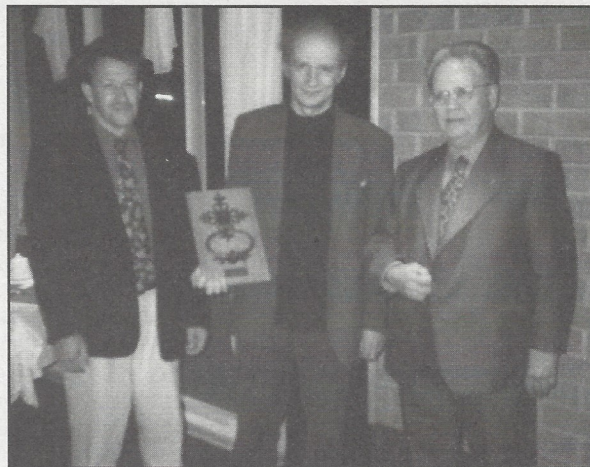
Sur les «graphophones» du musée de Jean Bélisle, sur les appareils de l'époque et avec les sons de l'époque, on peut entendre Joséphine Baker chanter « J'ai deux amours qui jamais ne me lassent, j'ai deux amours, mon pays et Paris ». Jean Bélisle a deux amours : il aime fumer la pipe et il adore la plongée sous-marine. Astucieux comme il est, il a sûrement trouvé le moyen de combiner les deux.

PAR CLAUDE TURMEL, DIRECTEUR
COMITÉ DE CONSTRUCTION ET D'ART SACRÉ
ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL

On peut aussi dire de lui ce qu'on disait d'un chanteur populaire : Enfant, il était l'enfant que tous les parents désirent avoir. Fiancé, il était le fiancé que toutes les jeunes filles désirent avoir. Papa, il est le papa que tous les enfants désirent avoir, et le beau-fils que tous les beaux-parents désirent avoir. Grand-père, il sera le grand-père que tous les petits-enfants désirent avoir. Professeur, il est le professeur que toutes les étudiantes et les étudiants et toutes les matières académiques désirent avoir. Il est aussi le conseiller que tous les propriétaires de maisons anciennes devraient avoir.

Compétent, chercheur comme pas un, communicateur, plein d'empathie pour ses étudiants, enthousiaste, rempli d'humour, esprit curieux qui va dans toutes les directions. Quelqu'un disait de lui qu'il est une « concoction » d'intérêt passionné pour l'archéologie, pour l'histoire de l'art, pour la ville et l'animation populaire. Sa présence dans le domaine de la conservation est déjà ancienne. Il est par exemple à l'origine de la valorisation du Sault-au-Récollet et de l'église de La Visitation. Un jour, il était tout fier de m'offrir une photo qu'il venait de découvrir d'un intérieur d'église. On y voyait un sanctuaire d'esprit XVIII^e siècle, en bois sculpté. Au centre, il y avait un tableau représentant saint François d'Assise. C'était l'intérieur de l'ancienne église de Longue-Pointe, incendiée à la fin du siècle dernier, et dont on croyait qu'il ne subsistait aucune trace.

Il est de plus très engagé dans l'archéologie sub-aquatique, à la recherche des vestiges de bateaux dans les Iles de Boucherville. Il est facile de l'imaginer à travers les poissons, les anguilles, la boue, les épaves que charrie le Saint-Laurent. Ses nombreuses fouilles, ses nombreuses publications, conférences, expositions et colloques internationaux l'ont fait reconnaître comme un spécialiste de l'histoire maritime. En 1983, il obtenait un doctorat de l'Université de Paris IV sur la sculpture navale dans la vallée du Saint-Laurent. Il a obtenu récemment le prix des professeurs de sciences pour sa publication « À propos d'un bateau à vapeur », publication conçue pour les adolescents.



Dans l'ordre habituel, Clément Locat, président sortant, Jean Bélisle, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin, et l'abbé Claude Turmel, à Pointe-du-Lac, le 4 octobre 1998 (photo Jacques Portelance).

Il faut souligner ses efforts pour les maisons anciennes et l'architecture vernaculaire à Montréal, à Saint-Henri et ailleurs au Québec. On le considère encore comme un spécialiste du patrimoine industriel et de l'architecture de fonte. Avec ses étudiants, il aime faire du terrain. Il les amène à lire les bâtiments, à en comprendre les étapes d'évolution. Il les initie à la maçonnerie, en leur mettant les mains dans le béton. Il agit ainsi avec différents corps de métier. Il est professeur à l'université Concordia en histoire de l'art depuis 1979.

Il serait trop long d'énumérer les articles et nombreuses publications qu'on lui doit. Mentionnons le livre publié en 1986, avec John Porter, sur la sculpture ancienne au Québec, qui est un volumineux ouvrage de référence auquel j'ai souvent recours.

Il contribue aux activités de nombreux organismes dont Héritage Montréal, le Conseil des monuments et sites du Québec, dont il est membre du Conseil d'administration depuis cinq ans, le Comité des Avis et prises de position de ce même Conseil, sans compter la revue *Continuité*.

Partout, on souligne ses liens chaleureux et la justesse de ses jugements. Il fait preuve d'une capacité de trouver des solutions réalistes, généreuses, sans a priori ni parti pris. Il se montre d'une grande disponibilité, heureux de partager son temps et ses connaissances.

Ce prix veut souligner sa contribution exceptionnelle et reconnaître en lui une inspiration. On peut sûrement entendre au Musée des ondes de Saint-Henri une voix qui répétait souvent ces mots, qui lui conviennent tout à fait : « J'aime mon public et mon public m'aime ».

Félicitations monsieur Jean Bélisle!



EN BREF...

FÉLICITATIONS À DOWNES RYAN, LAURÉAT DE L'OPÉRATION PATRIMOINE POPULAIRE DE MONTRÉAL

La Ville de Montréal a récompensé l'automne dernier une trentaine de propriétaires de bâtiments pour leur contribution à l'entretien, à la valorisation et à la préservation du patrimoine architectural montréalais; parmi eux, Downes Ryan, copropriétaire d'une maison datant de l'année 1930, sise rue Gatineau dans Côte-des-Neiges et membre de l'APMAQ.

Dans une entrevue accordée au quotidien La Presse, monsieur Ryan, dit que « le respect des caractéristiques d'origine d'une maison vaut bien quelques dépenses supplémentaires ». Cela lui mérite en effet la reconnaissance publique et également nos félicitations.

A. Lafortune

LETTRÉ DE M. ARTHUR FOREST, PROPRIÉTAIRE DE LA FERME FOREST À SAINT-GRÉGOIRE (NICOLET)

Les visites de maisons anciennes organisées par l'APMAQ suscitent toujours beaucoup d'enthousiasme de la part des visiteurs et des hôtes. La lettre adressée aux membres de l'APMAQ par M. Forest reproduite ci-après en témoignage.

Le 4 octobre dernier, nous avons l'honneur et le plaisir de recevoir quelque 75 membres de l'APMAQ réunis au centre du Québec pour leur congrès annuel.

Nous voudrions remercier tous ceux et celles qui sont venus visiter la maison et les bâtiments de la ferme Forest de Saint-Grégoire de Nicolet (Bécancour) pour leur aimable gentillesse, leur grande courtoisie et la chaleur de leur contact.

Cette ferme appartient aux Forest depuis les tout débuts (1769). Nous avons voulu, en la restaurant, lui conserver son caractère agricole intact, pour exprimer à nos ancêtres toute la fierté que nous inspirent leur savoir-faire et leur amour de la terre.

En acceptant de vous accueillir, c'était pour nous une façon de leur rendre un vibrant hommage et de les remercier pour avoir, au cours des ans, préservé le patrimoine original. Nous sommes sûrs que votre intérêt les a grandement récompensés pour leurs efforts.

Quant à nous, notre seul regret lors de cette journée, c'est de n'avoir pas eu suffisamment de temps pour échanger plus longuement avec chacun d'entre vous. Pour cette raison, nous vous réitérons notre invitation à « arrêter en passant » pour faire plus ample connaissance.

Arthur Forest

UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION POUR LES MEMBRES DE L'APMAQ

Comme suite à une décision de l'Assemblée générale lors du congrès de 1998, une plaque d'identification sera offerte aux membres au cours des prochaines semaines. Il s'agit d'une plaque de céramique enduite d'une glaçure grise et ornée d'un liséré bleu dans ses pourtours. On y lira l'inscription APMAQ. La plaque coûtera environ 100 \$ et sera en circulation à compter de février prochain. Pour information à ce sujet, on peut s'adresser au secrétariat de l'APMAQ.

PATRIMOINE MAISON: UN PROGRAMME AXÉ SUR LA DÉCOUVERTE, L'APPRÉCIATION ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE RÉSIDENTIEL MONTRÉALAIS

Grâce à un soutien financier de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, un programme a vu le jour à Montréal. Il s'agit du programme *Patrimoine maison* dont l'objectif est d'illustrer la diversité et la richesse du patrimoine domiciliaire montréalais.

L'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) et le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ) participent à ce programme qui est géré par Héritage Montréal. Au cours des derniers mois, des affiches ont été publiées pour illustrer différents types d'habitations des quartiers de Montréal. Des dépliants accessibles aux personnes et aux groupes proposent, en outre, des informations pertinentes permettant de mieux connaître ce patrimoine. Ces documents sont distribués dans les écoles et dans différents milieux du grand Montréal.

De nouvelles affiches sont actuellement en préparation. Denise Caron a assumé au nom de l'APMAQ une participation assidue à toutes les phases de ce projet dont les effets bénéfiques sont déjà perceptibles dans la population montréalaise, en particulier chez les jeunes qui découvrent ainsi la richesse insoupçonnée du patrimoine bâti de leur quartier et de leur ville.

Anita Caron

MONTMAGNY FAIT L'INVENTAIRE DE SON PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Pour faire suite au colloque tenu en 1997 sur la conservation du patrimoine bâti, la ville de Montmagny a confié à monsieur Clermont Bourget de la firme SIGMA le soin de faire l'inventaire de ses bâtiments patrimoniaux. Le rapport présenté le 2 novembre dernier par monsieur Bourget fait état de 182 bâtiments dont une quarantaine ont été reconnus comme présentant un intérêt exceptionnel. Parmi ces bâtiments, on trouve, entre autres, le château canadien, la manoir Couillard-Dupuis, la maison Taché, le palais de justice, le manège militaire, l'église Saint-Thomas et son presbytère.

Quarante autres bâtiments ont été jugés comme comportant des valeurs patrimoniales supérieures. Il s'agit principalement de résidences uni-familiales situées dans le centre-ville de Montmagny et présentant des styles d'architecture domestique propres à la région.

Lors de la séance publique au cours de laquelle cet inventaire a été présenté, le maire de Montmagny, monsieur Jean-Claude Croteau, a précisé que cette étude pourrait servir de base à une campagne visant à inciter la population à se préoccuper de la conservation du patrimoine architectural.

Voilà une information qui ne peut que réjouir toutes les personnes et les groupes qui s'intéressent à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine architectural du Québec et qui certainement devrait servir d'exemple à d'autres municipalités.

Anita Caron

ÉCHOS D'ACTIVITÉS RÉCENTES

Une nouvelle mission pour la Maison Chénier-Sauvé à Saint-Eustache

L'APMAQ a donné récemment son appui à la demande de classement de la maison Chénier-Sauvé qu'une corporation sans but lucratif entend acquérir pour en assurer la conservation et la pérennité et en faire un lieu d'interprétation de quatre moments charnières qui ont marqué l'histoire de ce domaine : la fin du Régime français au dix-huitième siècle; l'avant et l'après de la rébellion de 1837; l'époque de la Révolution tranquille (1920-1960); la prise de conscience nationale (1970-1980).

Madame Thérèse Romer, que les membres de l'APMAQ connaissent bien puisqu'elle est la fondatrice de notre association, est la principale artisanne du développement de ce projet qui veut faire une large place au rôle exercé par les femmes tout au cours de cette histoire. L'horticulture constitue enfin une facette importante de la mise en valeur de ce domaine dont le jardin fleuri attire déjà de nombreux visiteurs qui viennent, chaque année, s'initier à la connaissance des plantes et aux soins qu'on doit leur procurer.

Anita Caron

Référendum à Lachine

Pour une deuxième fois en moins de 3 ans, les citoyens de Lachine ont bloqué par référendum une proposition visant à permettre la construction d'édifices en hauteur le long du boulevard Saint-Joseph en bordure du lac Saint-Louis.

Encore une fois, les citoyens ont refusé que leur milieu de vie patrimonial soit dilapidé au profit de promoteurs assoiffés de profits et promettant mers et mondes pour l'économie de Lachine!

Cette victoire projette la volonté des Lachinois de préserver le cachet unique de leur boulevard Saint-Joseph. La proposition unanime du conseil de ville (grassement appuyée par d'honnêtes promoteurs immobiliers) de modifier le règlement de zonage était une porte ouverte voire une invitation au développement sauvage en bordure du lac.

La modification du règlement pour permettre la construction en hauteur aurait, à coup sûr et à très brève échéance, brisé l'harmonie qui existe actuellement entre le caractère historique de certains bâtiments, l'environnement patrimonial et le magnifique paysage. La preuve a donc été faite qu'il est possible pour un petit groupe bien organisé de s'opposer aux brasseurs de millions, et de protéger notre patrimoine sur les seules bases de la recherche de la beauté, du respect du passé et surtout de la fierté des citoyens.

Pierre Amesse

L'APMAQ visite Aylmer

Pour la première fois dans son histoire, l'APMAQ s'est rendue à l'ouest de Hull, dans la petite ville d'Aylmer. Une vingtaine de membres ont été accueillis chaleureusement le 16 août, par des représentants de l'Association du patrimoine d'Aylmer (APA) dont madame Enid Page et quatre guides bénévoles. L'APA existe depuis le début des années soixante-dix et a été créée afin d'assurer la protection et la mise en valeur des nombreux bâtiments patrimoniaux de cette petite ville fondée au début des années 1800.

Aylmer a connu trois grandes périodes de développement. La ville, longeant la rivière des Outaouais, fut fondée principalement à cause de la proximité de grandes réserves de bois. De nombreux barons du bois s'établirent dans cette ville et y construisirent des maisons somptueuses. Vint ensuite l'époque des bateaux à vapeur vers les années 1830. Aylmer connut alors un autre «boom» se traduisant par la construction de plusieurs auberges et lieux de commerce. Enfin, vers la fin des années 1840, Aylmer devint le chef-lieu de la justice dans la région à l'ouest de Montréal. La construction du palais de justice incita de nombreux notables, juges, avocats et notaires à construire leur demeure autour de la place du marché se trouvant devant ce bâtiment.

Lors de cette visite de l'APMAQ, les participants ont pu visiter des résidences, l'ancien siège social d'une compagnie de bateaux à vapeur, deux églises et la fameuse Auberge Symmes, tous témoins des différentes époques évoquées ci-haut. De plus, des guides ont fait découvrir des parcours patrimoniaux de l'ancien centre-ville mis sur pied par l'APA en collaboration avec la municipalité d'Aylmer et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

En plus de faire découvrir la riche histoire et l'architecture du Vieux Aylmer, nous avons pu également constater la beauté et l'importance de l'environnement d'Aylmer. La rivière des Outaouais a joué un rôle prépondérant dans le développement d'Aylmer. Encore aujourd'hui, elle est un pôle important du développement touristique de cette ville et de la région.


Malgré le nombre restreint de participants à cette visite, espérons que l'APMAQ continuera à explorer des régions du Québec moins connues certes mais qui sont tout aussi intéressantes et uniques.

Lyne Saint-Jacques

Carrefour des petites annonces

GUIDE RESSOURCES DE L'APMAQ

GUIDE-RESSOURCE DE L'APMAQ
Guide technique sur la restauration de maisons anciennes
Par Daniel Carrier, Colette Leduc et Claude Cloutier
Les Membres des Éditions collectives du Québec se consacrent à la perfection de ce guide.



Les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Coût : 9,50 \$ - S'adresser au secrétariat

FERBLANTIER - COUVREUR



1641 A 6^e Rang
St-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0



**VERRIER
PAQUIN
HÉBERT**

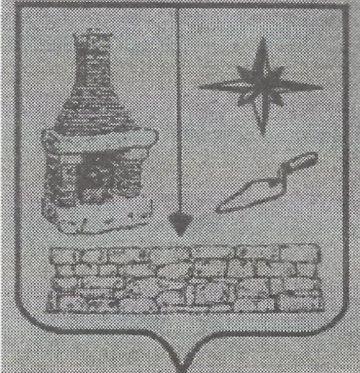
Société en nom collectif
Comptables agréés

212, rue Heriot
Drummondville (Québec)
J2C 1J8

Téléphone: (819) 477-6311
Télécopieurs: (819) 477-9572
(819) 477-8402

E-Mail: drville@verrier.com
Site web: <http://www.verrier.com>

*Foyers
et Cheminées
R.H. enr.*



Réal Houle

41, Labonté, Verchères (Qc) J0L 2R0
téléphone: (450) 583-5279
pagette: (514) 362-6798



**LES
POÊLES À BOIS
BLAIS INC.**

Fabrication - Réparation - Soudure
Vente de pièces

76, Boul. Blais Est,
Berthier-sur-Mer, QC
GOR 1E0

ATELIER: (418) 259-2527
FAX: (418) 259-2527
ADRIEN BLAIS: 259-7164
GÉRARD BLAIS: 259-2565

Atelier André Francoeur

PRODUITS HAUT DE GAMME

SPECIALITÉ

- Fenêtres canadiennes à crémone.
- Portes de bois

Extérieures et intérieures

Essences de bois variées selon spécifications

360-B DE L'INDUSTRIE, LOUISEVILLE, QC J5V 3A2 TÉL.: (819) 228-9232

ENCARTS PUBLICITAIRES

Pour faire paraître un encart publicitaire dans La Lucarne, on fait parvenir textes et illustrations accompagnés d'un chèque à L'APMAQ, C.P. Atriums, boîte postale 32086, Montréal (Qc), H2L 4Y5, avant les dates suivantes : 15 novembre, 15 février, 15 mai, 31 juillet.

Les tarifs en vigueur sont :

grandeur carte d'affaires	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout autre renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.

restauration
LAZARE



**Le patrimoine, ça se soigne
aux quatre coins du monde**

1133, Harwood, Vaudreuil-Dorion (Qc) J7V 8P2
Tél. : (450) 425-5552 - Fax : (450) 425-5751
E-mail : rest-lazare@qc.aira.com

L'environnement des maisons anciennes: un patrimoine à protéger

(suite de la page 3)

Pas de recettes miracles à l'horizon

Les enjeux soulevés par cette problématique ne sont pas accessibles. Ne pas reconnaître l'intérêt patrimonial de l'environnement des maisons anciennes, c'est reculer presque quarante ans en arrière, au moment où la conservation du patrimoine au Québec en était à ses débuts. Il est aujourd'hui difficile de croire qu'on ne considérerait dignes de sauvegarde à l'époque que quelques monuments isolés tels que l'église Notre-Dame dans le Vieux Montréal, un ensemble qu'on a désigné depuis comme arrondissement historique. La définition du patrimoine s'est certes élargie au fil des décennies, mais force est de constater qu'il reste beaucoup à faire, principalement au chapitre des interventions sur l'environnement du bâti patrimonial.

Existe-t-il une formule unique d'intervention sur les environnements de maisons anciennes?

Il semble que non. Bien que souvent proposé comme la meilleure alternative, le déplacement de maisons dans des paysages recréés n'est pas vraiment souhaitable à la lumière de ce que nous venons de mettre en valeur. Parmi les choix à faire, la conservation de l'intégralité d'un site est certes désirable, mais la réalité nous impose des obstacles qui résultent le plus souvent en des compromis. Afin de permettre à ceux qui nous suivront de comprendre ce qui nous a précédés, assurons-nous de la qualité de nos interventions. Prendre quelques moments afin d'observer la végétation du site et de comprendre sa topographie de même que l'entretien de ce qui existe déjà ne sont que quelques exemples de gestes concrets, mais simples, qui commandent le respect et assurent la conservation. Mieux vaut y voir maintenant.

Claudine Déom

Dossier Sauvegarde

PAR ANITA CARON

Des regroupements nationaux de femmes aménagent dans une maison ancestrale du Vieux-Montréal

Le 1^{er} juillet 1998, la Corporation de La Maison Parent-Roback et douze organismes nationaux de femmes prenaient possession d'un édifice ancestral sis au 110 de la rue Sainte-Thérèse dans le Vieux-Montréal. Le bâtiment comporte une maison de pierre de trois étages qui date du début du XIX^e siècle et qui est encadrée par un édifice de brique de cinq étages construit en 1913 par Hudon et Orsalie, importateurs de vins.

Au cours des années 1980, l'immeuble a connu une restauration majeure qui a valu à Boutros et Pratte, qui en ont été les maîtres d'œuvre, le prix du Gouverneur général en 1992 et une mention de l'Ordre des architectes en 1994. Le projet d'acheter un immeuble est né du désengagement de l'État face au financement des groupes de femmes.

Ouvrant dans le domaine de la condition féminine, dix regroupements à caractère national ou régional, une maison d'édition et un centre de documentation ont décidé de se servir des sommes investies annuellement pour la location d'espaces pour en faire un investissement immobilier. Des prêts à intérêt minimal et des dons de personnes et de groupes viennent compléter le financement de l'immobilisation.

L'aménagement dans un même lieu rend d'ailleurs possibles pour ses organismes plusieurs économies d'échelles dont l'utilisation d'équipements et d'espaces communs et le regroupement d'achats. Il permet également aux membres-locataires de s'assurer une concertation bénéfique dans la poursuite d'objectifs qu'ils poursuivent dans des secteurs tels l'éducation, l'édition, l'information, la diffusion.

N'est-ce pas un exemple qui peut être inspirateur pour des organismes patrimoniaux à la recherche d'un habitat pouvant abriter divers services visant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine?

Une réflexion sur une nouvelle dynamique pour reconnaître et protéger le patrimoine

Vingt-cinq ans après la démolition de la maison Van Horne qui était située à l'angle des rues Sherbrooke et Stanley à Montréal et qui était un témoin important de notre histoire, Dinu Bumbaru d'Héritage Montréal, Denise Caron de l'APMAQ et Claudine Déom du Conseil des monuments et sites du Québec co-signaient un article publié le 9 septembre 1998 dans *Le Devoir*. Leur texte se veut une réflexion sur la situation du patrimoine architectural de Montréal.

Après avoir fait état d'un certain nombre de gestes qui ont contribué à la protection et à la mise en valeur de quelques sites et bâtiments: adoption d'un plan d'urbanisme, création de sites du patrimoine dont celui du mont Royal, agrandissement de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, adoption de lois, de règlements et de mécanismes, les auteurs déplorent l'absence d'une politique du patrimoine (bâti, paysager, muséologique, archivistique et d'expression). Ils s'interrogent sur l'efficacité de ces mesures en constatant la situation déplorable dans laquelle se retrouvent des monuments comme la maison Jamme à Kirkland et le manoir Hunt Club à Côte-des-Neiges.

Ils se demandent également comment on a pu autoriser en 1996 la démolition du couvent Saint-Isidore et pourquoi on ne procède pas au classement de sites comme celui de la gare Jean-Talon dont on admet la valeur nationale. Ils expriment en outre leur perplexité en regard de constructions médiocres et d'un modernisme arrogant dans des sites tels que le Vieux-Montréal, et en regard de certaines reconstitutions historiques à la Hollywood qu'on privilégie parfois au détriment de l'entretien de biens patrimoniaux déjà existants.

Ils observent cependant que la démolition de la maison Van Horne a été l'occasion de la création de plusieurs groupes dont *Sauvons Montréal* en 1973, *Héritage Montréal* et le *Conseil des monuments et sites* en 1975, *l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* en 1980. Ces groupes et d'autres qui poursuivent des objectifs semblables rassemblent des milliers de membres de toutes les conditions sociales et de tous les niveaux d'érudition. Ils font heureusement contrepartie aux pouvoirs publics en maintenant une «saine tension» sur la question du patrimoine et de sa protection.

Il importe que cette action se poursuive et s'intensifie en espérant, comme le soulignent les signataires de l'article, qu'elle pourra aussi compter sur la contribution essentielle de l'État.

Réf. : Dinu Bumbaru, Denise Caron, Claudine Déom, « Vingt-cinq ans après la démolition de la maison Van Horne s'est développée une nouvelle dynamique pour reconnaître et protéger le patrimoine avec sa part d'insuffisances, d'échecs et de succès ». *Le Devoir*, 9 septembre 1998.

